

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 59 (1921)  
**Heft:** 39

**Artikel:** Association des Vaudoises  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216693>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

gnal. Plus de fleurs, peu d'herbe, une herbe jaunie par la sécheresse. Plus que jamais le Suchet, le vieux Suchet, comme on l'appelle volontiers, mérite son nom. Son sommet, pareil à un crâne dénudé, se dresse sous le grand ciel, où le vent chaud passe avec une vitesse vertigineuse.

Il est pareil à un vieillard chargé d'ans et d'ennui. Il n'est pas sur le passage d'une ligne de chemin de fer ou d'une grande route, c'est pourquoi on le délaissé un peu. De Sainte-Croix et des Rasses, on s'en va au Chasseron ou au Mont de Baulmes. De Vallorbe et de la Vallée de Joux, on monte à la Dent de Vaujion, coquettishly dressée au-dessus de deux belles vallées.

Pour monter au Suchet, il faut marcher depuis la plaine. Il est loin, il est seul. Dans la succession des chaînes qui forment le Jura, il se tient à l'écart; il se dresse avec sa masse imposante, pareil à un vieux soldat dont la consigne serait de monter une garde perpétuelle sur la terre vaudoise qui s'étend à ses pieds. A l'horizon, les Alpes sont bleues, mais les cimes prennent une teinte orange quand le soleil descend dans un soir de gloire.

Entre les Alpes et le Jura, la plaine immense, toute vallonnée et mamelonnée, la plaine immense couverte d'une verdure si épaisse qu'elle semble noire. Et partout, sur les collines comme dans les vallons, les innombrables taches jaunes des grands carrés de blé. La plaine de l'Orbe est rayée de canaux droits; une fumée blanche s'échappe: c'est le train qui sort du tunnel; il s'allonge lentement sur la plaine pareil à un joujou de bazar qu'on sort du carton. Parfois, émergeant de la verdure et des frondaisons de l'été, des châteaux flanqués de tours, des petites cités moyennâgues, des clochers à la flèche élancée et de gros villages aux bonnes maisons campagnardes serrées autour de l'église.

Quatre lacs sont posés comme des bornes sur les frontières du Pays de Vaud: le Léman, Neuchâtel, Morat et Joux. Le premier décrit sa gracieuse courbe qu'on ne voit pas tout entière. Le second s'allonge, pareil à un grand fleuve qui pousse lentement ses ondes vers le Nord. Il a des îlots aussi changeants que les races qui peuplent ses rives. Et derrière le Vully, le lac de Morat arrondit sa cuvette. Le plus petit des quatre, le lac de Joux, est prisonnier des montagnes qui se dressent sur ses rives et de la vaste forêt du Risoux qui ferme l'horizon.

Et quand on redescend, le chemin fait de nombreux lacets dans la forêt de sapins et de hêtres. Ici et là, on voit apparaître le toit de zinc d'un chalet. Un peu de fumée s'échappe de la vaste cheminée. Les murs sont gris et bas. Une table rustique est placée près de la porte d'entrée et, tout près, voici la citerne que chaque jour on examine avec anxiété, comme si elle contenait un trésor gardé jalousement. Tout au fond, un miroitement vous fait apercevoir une petite nappe d'eau. Les chéneaux du toit convergent tous vers la citerne au-dessus de laquelle il y a une grande perche posée sur deux poutres d'appui. A l'une des extrémités est suspendu le seau de bois, tandis qu'à l'autre bout, il y a un contrepoids formé d'une grosse pierre. Etrange rappel de l'Orient que ces vieilles citernes du Jura où l'on puise l'eau qu'on verse ensuite dans la grande auge de bois qui sert d'abreuvoir au bétail. Chez nous, c'est le pâturage et les maisons de pierre; là-bas, c'est l'oasis avec la hutte ou la tente.

A mi-hauteur du Suchet, et entourés de toutes parts par la forêt, voici le pâturage de la Mathouaz, le chalet du Ré et le domaine de Bel-Coster, tous bien aménagés, ce dernier surtout, véritables pâturages boisés, abrités par une crête couverte de sapins en ordre serré. Le vent du midi n'y fait plus de ravages. Les grands sapins, cônes et branchus jusqu'à la base, disposés en ordre dispersé, sont des abris pour le bétail en même temps que des régulateurs en temps de pluie. Dans ces pâturages, on a arraché les broussailles, les noisetiers et les plantes parasites comme la gentiane; on a créé des chemins afin de répandre les engrains et l'on a isolé le bétail en entourant la propriété d'une clôture de fil de fer.

Et quand on sort de la forêt, on aperçoit les routes de la plaine. Les villages, tout le long du chemin, égrènent leurs maisons les unes après les autres. De près, on reconnaît les grosses fermes avec leurs toits

à quatre pans, deux grands et deux petits, et leurs larges avants. La fontaine coule. Des femmes lavevent le linge. Le gros noyer étend ses bras protecteurs jusque près des lucarnes où roucoulent les pigeons.

*Jean des Sapins.*

L'IRONIE DU SORT. — Copié sur les murs d'une prison:

« C'est en cherchant une place au soleil que j'en ai trouvé une à l'ombre. »



#### 11 QUINZE JOURS DANS LE HASLI

Cette découverte était trop importante pour que Frantz songeât à pousser plus loin ses recherches au sujet de l'âne de l'Anglais. Aidé par le jeune homme qui l'avait accompagné, ils firent un brancard avec des branches de sapins, déposèrent dessus le corps du chasseur, martyr de son métier, et le descendirent dans la vallée, d'où Frantz le fit immédiatement diriger vers sa demeure.

La nouvelle de cet événement extraordinaire se répandit bientôt dans le pays et y produisit une prodigieuse sensation. Le vaillant chasseur défunt avait été vivement aimé et regretté de tout le monde. Aussi le jour de ses funérailles, un nombreux cortège accompagna sa dépouille à sa dernière demeure, en s'associant de cœur à la douleur de Frantz et de sa vieille mère.

La cérémonie achevée, Frantz se retira à la maison et, s'étant jeté dans les bras de sa mère, il lui dit:

— Mon père a enfin trouvé aujourd'hui une sépulture. Je vous jure, bonne mère, de ne jamais plus chasser de ma vie, car le corps de mon père m'appelait auparavant malgré moi au Titlis. Dieu merci, il repose près de nous. Mariez-moi, disposez de moi comme il vous plaît. Le ciel a parlé, je veux tenir fidèlement mon serment.

— Merci, mon fils, lui répondit sa mère en pleurant, merci. Voilà un bien beau jour pour ma vie, avoir retrouvé mon pauvre défunt et être assurée de conserver mon fils; mais ne pourrais-tu pas te choisir toi-même une femme?

— Je ne sais. Peut-être, répondit Frantz en posant un soupir et en songeant à la jolie Elisabeth de la vallée de Surenens.

Puis, il ajouta:

— Nous verrons plus tard. Pour le moment, je dois veiller sur mon pauvre Anglais malade, jusqu'à son rétablissement. J'irai le rejoindre demain; ne soyez pas en peine si je suis absent quelques jours.

Le lendemain matin, au moment de l'angelus, Frantz reprit la route d'Engelberg et se rendit vers milord. Pendant son absence, l'Anglais avait continué d'aller mieux, et, sur ses ordres, des montagnards avaient aussi continué l'exploration de la montagne, mais sans succès. Frantz demeura donc auprès de l'Anglais, chez les montagnards, une huitaine de jours, jusqu'à l'entière convalescence, de l'étranger.

Pendant ce temps, son amour pour Elisabeth n'avait fait que grandir à ce contact de tous les instants au paisible foyer de la jeune fille. Il parla mariage à sa famille, et il eut la joie de ne pas se voir repoussé.

Enfin l'Anglais se sentant complètement rétabli, et n'ayant plus d'espérance de retrouver sa chère montagne, *the measter Mouni*, probablement pétrifié dans les glaces, comme l'avait été le père de Frantz, se détermina à remercier et récompenser largement ses hôtes, pour poursuivre tristement son voyage.

On prit un char à banc du pays, afin de suivre une route carrossable; ils arrêtèrent de descendre les pentes douces d'un passage qui allongeait la route pour gagner Engelberg et, de là, filer vers le Hasli bernois. L'Anglais fut placé convenablement sur la char. Frantz avait été autorisé à présenter sa chère fiancée à sa mère. La jeune fille monta donc et s'assit auprès de Frantz, tandis que l'un de ses frères prit les guides et conduisit le cheval.

Quand ils arrivèrent à Engelberg, c'était jour de foire, le 15 septembre. En passant près des bestiaux attachés au marché, milord aperçut un âne piteusement lié et mis en vente; sa taille, son pelage, les excoriations de sa peau, sa manière de se tenir, tout lui rappelait son bien aimé compagnon du Titlis et de l'Himalaya. Il sauta à bas du char et fut l'examiner de près. C'était son âne. La bête et le maître se reconnaissent et se témoignèrent un inaltérable attachement. L'Anglais le prit à bras le corps par le cou et l'embrassa avec une touchante effusion. Un paysan l'avait trouvé errant et malade par la montagne, et cherchait à le vendre pour s'en débarrasser.

Milord paya le paysan et reprit son âne avec une joie indicible. De ce moment l'Anglais était ressuscité. Il serra la main de Frantz et de sa fiancée; puis il leur dit:

— Je avais retrouvé les chers amours de mon père. Je voulais aussi badigeonner le bâtiment de celles de vous.

Il prit son portefeuille, en sortit quelques banknotes et les leur présentant, il ajouta:

— Je donne deux cents guinées pour la petite chose de noces de vous. Croisez et multipliez comme les étoiles de la firmature.

Et remontant sur son âne, il cria pour la dernière fois aux jeunes gens ébahis :

— Bonjour. Farewell! chârmantes insulaires. Portez-vous bien et moi aussi.

*Mérit Catalan.*

FIN



#### ASSOCIATION DES VAUDOISES

*Petite mise au point.*

Les Vaudoises de Gryon font savoir que leur décision de ne pas concourir a été prise avant la parution de certains articles de la presse locale et que le *Courrier Régional de Bex* est l'ami des Vaudoises et ne voudrait pas leur faire de la peine.

Tant mieux, tant mieux!

*Nota Bene*

Tous les repas se prendront à l'Hôtel Bellevue; seul le concours de costumes se fera à l'Hôtel Beau-Séjour. Le déjeuner consistera en thé, café ou chocolat, au gré de chacune.

ROYAL BIOGRAPH. — Au programme extraordinaire de cette semaine : *Le pauvre amour*, superbe film, avec, comme principale interprète, Lilian Gish, l'admirable artiste de *Le Lys brisé*. Avec *Violence*, nous assistons à un drame mondain et réaliste en 3 actes, supérieurement interprété; l'action est des plus captivantes et le film parfait. A chaque spectacle, d'autres films inédits complètent le programme. Dimanche 25, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

**DEMANDEZ PARTOUT**  
**„Luy“ Cocktail**  
L'AS DES APÉRITIFS  
MARQUE DÉPOSÉE  
DION DISTILLERIE VALAISANNE S.A.  
SION

#### PHOTO-PALACE 1, RUE PICARD

Photographies .. Agrandissements  
... Travaux pour amateurs ..

**Vermouth NOBLÉSSE**  
DELICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT.  
J. MONNET, édit. resp.  
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.